

## Le rapport d'Amnesty est-il antisémite ?

Le rapport d'Amnesty, intitulé « L'apartheid d'Israël contre la population palestinienne : un crime cruel de domination et un crime contre l'humanité », publié le 01.02.2022, a tout de suite fait l'effet d'une bombe. L'accusation est certes d'une extrême gravité, le crime d'apartheid étant en effet jugé, non seulement par Amnesty mais par le droit international, comme étant un crime contre l'humanité. Notons que ces deux dernières années quatre autres études, dont trois entreprises par des ONG israéliennes (Yesh Devi, B'Tselem et Kerem Navot), ont démontré que le crime d'apartheid est effectivement commis par Israël. Il y a dix ans déjà, à Cape Town, lors de sa 3e session, le Tribunal Russell pour la Palestine, était arrivé aux mêmes conclusions sur base d'un travail juridique minutieux, de l'audition de nombreux témoins de première ligne et d'analyses fouillées de divers spécialistes du monde entier.

Israël étant ainsi touché à un point très sensible, ses responsables politiques, tout comme les partisans de cet État, ont répliqué tout de suite, mais à défaut de réfutations objectives des faits incriminés, ils ont déclaré que ce rapport était antisémite ou pour le moins incitait à l'antisémitisme. Il est d'autant plus intéressant de noter que, le 3 février 2022, « Haaretz », le journal israélien bien connu, a déclaré pour sa part que « Israël est de nos jours sur terre le plus grand élément moteur de velléités antisémites ».

L'accusation portée par Amnesty contre Israël est certes dévastatrice. A-t-elle pour autant un caractère antisémite ? Du point de vue d'Israël en tout cas, il y a antisémitisme évident et avéré. Mais cette tentative d'inculper et de déshonorer Amnesty repose sur un tour de passe-passe sémantique dont l'intention est transparente : depuis une loi votée à la Knesset en 2018, Israël est en effet déclaré « État-nation du peuple juif ». De ce fait, toute critique adressée à l'encontre d'Israël attaque d'office son peuple, donc des juifs en tant que juifs. Dans un message publié en mars 2019, B. Netanyahou va jusqu'à déclarer que « Israël n'est pas l'État de tous ses citoyens (...), [mais] l'État-nation du peuple juif et uniquement du peuple juif ». À quoi le journal « Haaretz » répond : « Israël n'est pas l'État du peuple juif », et cela e.a. parce que « il n'est pas entièrement clair, si [le judaïsme] est une nationalité ou une religion (...) L'État devrait reconnaître qu'il est l'État des Israéliens, tout comme la Suède est l'État des Suédois » (26.01.2022). Et d'ajouter quelques jours plus tard : « La critique [d'Amnesty] est dirigée contre les autorités en Israël et non contre les citoyens israéliens ou le peuple juif » (31.01.2022).

Alors : rapport à caractère antisémite ? L'accusation n'est en rien fondée ; elle se révèle par contre comme une tentative de diffamation pour détourner l'attention des véritables crimes commis.